

Communiqué Pour diffusion immédiate

Projet de loi 70

Proposition de la Coalition Objectif Dignité pour un programme Objectif emploi au service des gens

Québec, 19 septembre 2016 – La Coalition Objectif Dignité soumet au ministre François Blais une proposition qui rendrait acceptable le programme Objectif emploi prévu par le projet de loi 70. La version actuelle du projet de loi suscite une telle opposition que les membres de la Coalition ont confiance de recevoir une réponse positive du ministre si, tel qu'il le soutient, il souhaite vraiment aider les personnes assistées sociales.

« La dernière chose que nous voulons, c'est le statu quo, lance d'entrée de jeu le coporte-parole de la Coalition, Serge Petitclerc. Malgré ce qu'en dit le ministre, nous lui faisons des propositions concrètes depuis près d'un an. Aujourd'hui, nous les rassemblons pour lui soumettre un scénario qui nous semble adapté à la réalité des personnes assistées sociales. Notre point de départ : François Blais doit renoncer à sa menace de couper leur prestation de base. Plutôt que de recourir au bâillon, il devrait saisir la perche que nous lui tendons aujourd'hui.»

Les grandes lignes du scénario proposé au ministre

Le scénario proposé par la Coalition prévoit la réintroduction de la rencontre initiale entre la personne qui fait une demande d'aide sociale et unE agentE d'aide socioéconomique. Cette rencontre devrait notamment permettre à l'agentE de s'assurer que la demande a été bien remplie et de présenter les services offerts par le centre local d'emploi.

Le scénario de la Coalition propose également d'annuler les coupes à la prestation de base en cas de non-participation au programme Objectif emploi et d'uniformiser le montant de l'allocation pour participation. En cas d'absences non motivées, l'allocation de participation serait réduite proportionnellement au nombre de jours d'absence. Voir le scénario détaillé ci-joint.

Des conditions gagnantes pour lutter contre la pauvreté

La Coalition est d'avis que le programme Objectif emploi, selon ce scénario, serait une avancée pour les personnes assistées sociales. D'ailleurs, précisons que toutes les

personnes assistées sociales devraient y avoir accès, et non seulement celles qui font une première demande.

« Il va sans dire que l'État devra livrer la marchandise pour que le programme fonctionne, précise le co-porte-parole de la Coalition, Yann Tremblay-Marcotte. Il devra réinvestir dans les services pour que les agentEs d'aide socioéconomique soient disponibles rapidement, tout en tenant compte des situations particulières de certaines personnes qui, par exemple, vivent loin d'un centre local d'emploi ou ne peuvent se déplacer. Les agentEs devront pouvoir faire preuve de toute la souplesse nécessaire.»

Finalement, la Coalition tient à souligner que, même avec l'allocation de participation de 260 \$ proposée par le ministre Blais et reprise dans son scénario, le revenu des personnes assistées sociales demeurerait nettement insuffisant pour leur permettre de couvrir leurs besoins de base, ce qui constitue en soi un obstacle majeur à la réinsertion en emploi.

La Coalition Objectif Dignité réunit une vingtaine de regroupements nationaux et régionaux s'opposant aux récentes réformes à l'aide sociale et réclame des mesures volontaires et adaptées aux besoins des personnes ainsi qu'un rehaussement de la prestation. Plus de trois cents groupes appuient la Coalition et ses demandes.

-30 -

Renseignements: Patrice Lemieux Breton, responsable des communications

Cellulaire: 418-930-5969

Courriel: communications@pauvrete.gc.ca

Site de la Coalition : www.objectifdignite.org